



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'emploi

Question au Gouvernement n° 2357

Texte de la question

POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président. La parole est à M. Jean-Michel Ferrand, pour le groupe UMP.

M. Jean-Michel Ferrand. Monsieur le Premier ministre, la progression a longtemps été une calamité pour notre pays, mais les chiffres du mois d'octobre, publiés hier, confirment la bonne évolution constatée dans ce domaine depuis plusieurs mois.

Le chômage continue de baisser, et ce pour le septième mois consécutif. Le nombre des demandeurs d'emploi a ainsi baissé de 0,9 % en octobre, soit autant qu'en septembre. (*" Tout va bien ! " sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*) Cela a l'air de gêner les socialistes ! L'amélioration concerne toutes les catégories de demandeurs d'emploi, notamment les jeunes - moins 1,3 % sur un mois - et les chômeurs de longue durée : moins 0,8 %. Cette tendance reflète, à n'en pas douter, l'efficacité et la justesse des mesures prises dans le cadre du plan de cohésion sociale. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

Par ailleurs, les chiffres diffusés par l'ANPE font apparaître plusieurs signes positifs. Le nombre des offres d'emploi enregistrées en octobre augmente et près de la moitié d'entre elles concernent des emplois durables. (*" Bravo ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Monsieur le Premier ministre, pouvez-vous nous confirmer cette bonne nouvelle (*" Allô ! " sur les bancs du groupe socialiste*), nous réaffirmer votre détermination à poursuivre dans cette voie et nous confirmer que les mesures actuellement débattues, notamment celles qui concernent les minima sociaux et la réforme fiscale, permettront de conforter cette amélioration ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Dominique de Villepin, *Premier ministre*. Monsieur le député, le Président de la République a fixé un cap au Gouvernement : l'emploi et la relance de la croissance. Nous voyons les premiers résultats se confirmer aujourd'hui. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Maxime Gremetz. Ah ça, on voit !

M. le Premier ministre. Nous avons enregistré, au troisième trimestre de cette année, le meilleur taux de croissance des grands pays européens : 0,7 %.

M. Christian Bataille. Vous êtes le seul à le penser !

M. Maxime Gremetz. Combien d'emplois créés ?

M. le Premier ministre. Notre industrie, nos services, le secteur du bâtiment sont compétitifs. Pour le septième mois consécutif, le chômage baisse dans notre pays : 130 000 chômeurs de moins depuis le mois de juin. Cette baisse bénéficie à l'ensemble des catégories : les jeunes, qui sont les plus durement touchés, mais aussi les seniors et les chômeurs de longue durée.

Le Gouvernement continuera d'agir avec la même détermination et la même méthode, qui fait aujourd'hui ses preuves, et je tiens à saluer ici les efforts déterminés et constants de Jean-Louis Borloo et de Gérard Larcher. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Maxime Gremetz. Des discours, toujours des discours !

M. le Premier ministre. Notre méthode est fondée sur un accompagnement personnalisé. Dans le respect des principes de la République, nous avons le souci de prendre en compte les problèmes de chacun. Si nous voulons continuer à faire baisser le chômage dans notre pays, il faut cibler notre effort sur les personnes les plus exposées. Les services de l'emploi ont déjà reçu 57 000 jeunes chômeurs de longue durée ainsi que les titulaires de l'allocation de solidarité spécifique. Avec les missions locales pour l'emploi, ils recevront, comme je m'y étais engagé ici même il y a deux semaines, les jeunes des zones urbaines sensibles qui le souhaitent, afin de leur proposer dans les trois mois un emploi (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*),...

M. Jacques Desallangre. Il n'y en a pas : on les supprime !

M. le Premier ministre. ... un contrat de formation ou un stage. Je ferai de nouvelles propositions au début de l'année prochaine, pour renforcer encore cet accompagnement.

Notre méthode est également fondée sur la valorisation de l'activité. Le contrat " nouvelles embauches " nous permet d'aller chercher l'emploi là où il se trouve. Vous le savez, nous avons passé le cap des 200 000 contrats signés : c'est un grand changement dans notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) La réforme des minima sociaux encourage, elle aussi, la reprise d'une activité. La méthode du Gouvernement consiste enfin à créer des conditions plus favorables à l'entreprise et à l'investissement et à garantir plus de justice sociale. Telle est l'ambition de la réforme fiscale, avec le plafonnement de la taxe professionnelle ("*C'est faux !*" *sur les bancs du groupe socialiste*),...

M. Augustin Bonrepaux. N'importe quoi !

M. le Premier ministre. ... et de la relance des grands projets publics, qui sont autant de leviers efficaces en faveur de l'emploi.

Voilà ce que les Français attendent aujourd'hui du Gouvernement et ce que je suis décidé à poursuivre avec toute l'équipe gouvernementale, dans l'intérêt de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Ferrand](#)

Circonscription : Vaucluse (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2357

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 1er décembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 1er décembre 2005